

“Respect-Santé-Nature”
La nouvelle association naturiste du CHM de Montalivet

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de
Lesparre-Médoc le 11 septembre 2013 sous le n° W334001680

BULLETIN D'INFO n°9 (juin 2016) :

Le dialogue entre la direction et les associations est-il enfin sur le point d'évoluer ?

Quand nous avons créé notre association en 2013, nous avons retenu dès l'Assemblée Générale Constitutive des principes sans ambiguïté :

- Nous ne sommes ni pour, ni contre la direction. Notre association doit rester indépendante pour pouvoir prétendre représenter les familles qui séjournent au CHM. Nous jugerons en fonction des différents sujets l'attitude à adopter, en nous appuyant sur ce que nous font remonter les usagers, en particulier nos adhérents, et les valeurs naturistes que nous défendons.
- Nous privilégions le dialogue et la concertation, mais notre responsabilité est aussi d'agir pour nous opposer aux projets contraires à l'intérêt des familles naturistes.

Mais pour qu'il y ait concertation, encore faut-il des interlocuteurs qui en "jouent le jeu" et en respectent les principes.. Force est de constater qu'on en est loin jusqu'à présent avec les dirigeants de notre Centre Naturiste. Hormis l'ANM qui, en échange d'un soutien systématique à tout ce que fait la direction, bénéficie "d'informations privilégiées", les autres associations sont tenues à l'écart et mises devant le fait accompli.

Pourtant nous n'avons eu de cesse d'expliquer que ce mépris crée un état d'esprit malsain et nous cantonne dans un rôle d'opposants, plutôt que de permettre un dialogue constructif dans l'intérêt de tous, usagers comme direction.

C'est ainsi que nous avons bataillé pendant 3 ans contre le projet de 120 antennes WI-FI supplémentaires, parfois prévues au pied des bungalows sans l'avis des propriétaires, ou encore dernièrement soutenu les naturistes qui se sont opposés à la réfection de la couverture de la piscine de natation en plein mois de juin !

MAIS, A FORCE D'INTERVENTIONS, il semble que nous ayons enfin été entendus, non pas par la direction locale du CHM, mais par les dirigeants de la SOCNAT, son Conseil d'Administration et son PDG, Monsieur Ganivenq. Cela s'est traduit tout d'abord par la mission de Madame Lynch, chargée d'une étude en lien avec **toutes** les associations sur les meilleures solutions pour permettre l'accès Internet à ceux qui le souhaitent. Mais aussi, plus récemment la décision de Monsieur Ganivenq d'instaurer des réunions régulières de concertation avec **l'ensemble des associations** (cf. le courrier de Monsieur Ganivenq et notre réponse qui accompagnent ce bulletin d'information). Il a fallu beaucoup d'opiniâtreté de notre part pour obtenir cette avancée. Si cette proposition traduit une véritable volonté d'être à l'écoute des représentants des usagers, quelque soit l'association qui les représente, c'est UN CHANGEMENT FONDAMENTAL dont nous pourrions nous féliciter. Espérons alors que l'histoire récente de la piscine soit le dernier exemple d'un mépris total de l'avis des usagers du CHM.

A suivre ...

Quelques informations supplémentaires :

- Bien que nous ne soyons pas encore en pleine saison et malgré les délais très courts, la pétition pour dénoncer le projet incohérent de couverture de la piscine en plein mois de juin a recueilli plus de 200 signataires fin mai. Merci à tous ceux qui y ont contribué, en restant ainsi, contre vents et marées, acteurs de ce qui se passe au CHM et qui nous concerne tous.

Comme on pouvait s'y attendre, la direction n'en n'a pas tenu compte, bien trop engagée dans cette décision pour accepter de reconnaître qu'elle est désapprouvée par une grande majorité de naturistes. Peut-être même que, "mal conseillés", les décideurs ne s'en soient aperçus que trop tard, car trop éloignés du naturisme. Attendons de voir la réaction de tous ceux qui vont découvrir le "nouvel objet" qui remplace notre belle piscine ouverte d'autrefois, qui était pourtant bien plus adaptée au CHM et à l'esprit naturiste ! Nous ne nous résignons pas !

- Deux dates à retenir :
 - la réunion d'info que nous organisons au mois de juillet, le samedi 16 de 10h à 12h (lieu à confirmer, probablement au home TV),
 - notre Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 20 août de 10h à 12h.

Votre participation est importante pour nous faire part de vos avis, suggestions et pour soutenir les initiatives de "Respect-Santé-Nature" !

- En dernière minute : nous venons d'être invités à une première réunion de concertation qui associera également et comme prévu l'ADUN et L'ANM. Les choses se concrétisent, nous vous tiendrons au courant des suites !

Bien à vous,
pour "Respect-Santé-Nature",
Bernard Deroo